12e ANNEE. — N° 613 PARAIT LE SAMEDI 31 Octobre 1896

SISTERON JOURNAL

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces

ABONNEMENTS
PAYABLES D'AVANCE
Quatre francs par an
ETRANGER, le port en sus

BUREAU à SISTERON, rue de l'Horloge, 12
AUG. TURIN Imprimeur-Gérant
LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS
On s'abonne dans tous les bureaux de poste

ANNONCES
Judiciaires (la ligne)..... 0,20
Commerciales (la ligne)..... 0,15
Réclames (la ligne)..... 0,30
Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gré.

EN ATTENDANT MIEUX

Les derniers jours des vacances parlementaires auront été bien employés par les principaux orateurs du parti modéré. Ils n'ont pas ménagé leur éloquence. M. Waldeck-Rousseau en particulier s'est astreint à une véritable tournée. Bien entendu, les radicaux les plus réputés ne sont pas demeurés muets.

Cela fait beaucoup de paroles, parmis lesquelles on pourrait découvrir quelques observations exactes, quelques aperçus judicieux, mais qui ne projettent pas grande clarté sur la situation.

Si l'on prenait pour paroles d'Evangiles les assertions des différents propagandistes, on pourrait croire que la France est divisée en deux camps. M. Waldeck-Rousseau, à qui l'on attribue bien généreusement une perspicacite toute spéciale, a particulièrement insisté sur cette démarcation. D'une part, des progressistes, fidéles aux principes immortels de la grande Révolution, partisans résolus d'un perfectionnement continu, mais réfléchi : d'autre part, des jacobins, des révolutionnaires, des songe-creux, des fous et des criminels.

Inutile de dire que les épithètes changent, quand ce sont les radicaux qui les distribuent. Au lieu de libéraux et de républicains de gouvernement on a des réactionnaires infâmes ; au lieu de révolutionnaires sanguinaires on a des sages épris de justice et de saine égalité, émus par la fraternité, inquiets d'une admirable solidarité.

Toutes ces fariboles ne trompent plus ceux-là mêmes qui élisent modérés et radicaux. Il faut être un homme de parti pour pouvoir les débiter avec quelque sérieux. La vérité est que modérés et radicaux ont les uns et les autres pour premier souci de cacher leurs alliés parlementaires, réactionnaires et révolutionnaires. Il est enfantin de prétendre qu'i y a en France deux partis purement et simplement. Sans tenir compte des nuances, en fait il y en a trois, et logiquement il doit y en avoir trois.

Aujourd'hui la question politique passe au second plan. Ceux qui ont des préférences pour un régime monarchique sont surtout guidés pour le souci égoïste de leurs intérêts privés ; ils estiment qu'il leur offrirait plus de chances de voir leurs privilèges respectés ; ils tiennent avant tout à ce que la situation économique ne soit pas modifiée.

Il y a peu, très peu de réactionnaires, d'esprits assez étroits et assez inintelligents pour imaginer que les concessions faites pourraient être retirées, mais il y a des conservateurs obstinés (l'accueil fait au projet de loi, d'ailleurs très critiquable, de M. Doumer l'a bien prouvé). Il y a nombre de gens, républicains parvenus, ralliés demeurés fidèles à la ploutocratie, aussi bien que monarchistes, qui ne veulent pas même examiner s'il y a des réformes équitables à réaliser, et qui sont disposés à soutenir le gouvernement, quel qu'il soit, qui ne portera pas atteinte à l'ordre financier établi.

Il y a d'autre part des révolutionnaires, qui ont décidé de ne s'accomoder d'aucune amélioration, qui veulent qu'il soit fait table rase de la société actuelle, et qui se proposent de réédifier une société nouvelle, selon des plans plus ou moins nets, et sans s'inquiéter de l'opinion de ceux qui se permettraient de ne pas admirer leurs conceptions.

Entre ces deux extrêmes, il y a l'immense majorité du peuple français, réfractaire à toute expérience irréfléchie, mais acquise à toute amélioration et convaincue qu'il reste énormément à faire. Cette majorité, animée d'excellentes intentions, en est réduite, faute d'éducation politique, à écouter les boniments des différents marchands d'orviétan.

Elle a de moins en moins confiance en ceux qui se sont donné pour mission de la diriger, mais elle n'a pas encore assez d'énergie pour revendiquer le droit essentiel de décider elle-même. Elle continue à subir les conseils intéressés des différents phraseurs, mais elle n'en est pas plus fière. Le jour où elle voudra prendre la peine de se mêler de ses propres affaires, elle reconnaîtra qu'il y a parfaitement moyen d'aboutir, et rapidement.

T. G.

CHRONIQUE

L'aiguille aimantée qui règle les mouvements du cœur féminin, a dit un écrivain spirituel, n'a jamais subi, autant qu'aujourd'hui, d'incalculables variations. Les trois quarts des crimes, dont palpitent les faits divers, ont la femme pour cause et pour prix. C'est étrange comme il est malfaisaut, ce petit être si joli, si mignon, si délicat, si attrayant, si charmant, et, dit-on, si faible, si doux et créé pour la foie et le bonheur de l'homme ! Quelle est donc cette aiguille aimantée qui imprime au cœur féminin tant de variations avec une mobilité dont l'électricité donne à peine une idée ? Je le demande au psychologue instruit à voir dans le cerveau autre chose que des lobes et des vaisseaux sanguins. De quelle manière la femme forme-t-elle sa pensée ? L'homme est ferme et tenace ; la femme, têtue et changeante. Elle se dément avec une facilité qui n'a d'égale que sa promptitude.

* * *

Voyez, Monsieur, Virginie Chalvet dans le fameux et interminable procès Chauvin. Le président lui demande : Vous avez affirmé que vous êtes allée réveiller Coulomb avec Marie Michel ? — R. JE L'AFFIRME. — D. Qu'a dit Marie Michel à Coulomb ? — R. Elle lui a dit : Mme Mouttet est bien malade, venez vite. — Le président à Cauvin : est-il vrai que Virginie Chalvet est allée réveiller Coulomb avec Marie Michel ? — R. Je ne le crois pas. — D. à Virginie Chalvet : Vous êtes sûre d'être allée réveiller Coulomb ? — R. JE N'EN SUIS PAS BIEN SURE. — D. Vous l'avez affirmé tout à l'heure plusieurs fois, avant l'intervention de Cauvin. — Virginie ne réponds pas.

En quelques secondes que s'est-il passé ? Qui a transformé l'affirmation en incertitude ? Cette mobilité, d'où vient-elle ? Du mouvement de la pensée. Mais ce mouvement, qui le met en branle ? Eh ! mon Dieu, l'impression, la condition d'être de la femme, la loi de son esprit, l'inspiration et la règle de son cœur. L'homme voit et pense ; la femme, voit et sent. En face du président, l'esprit calme, froid, éveille la mémoire et l'éveille fidèle. Cauvin intervint. La mémoire, si nette, si précise naguère, s'enveloppe de brumes, et la voix est muette. L'intervention de Cauvin, voilà l'impression directrice de la pensée. L'impression est ce je ne sais quoi, flottant dans l'air, par lequel, au moyen des yeux, le monde extérieur entre dans l'esprit pénètre au cœur, le chatouille ou l'offense, lui plait ou lui déplait. Le talisman magique, la baguette enchantée qui métamorphose en un clin d'œil ; qui, en moins d'une seconde, enflamme et glace, convertit l'amour en haine et la haine en amour, c'est l'impression.

* * *

L'impression, galants lecteurs, tout est là. Sachez impressionner, ou fuyez les femmes. Avant de vous présenter, étudiez, préparez l'impression Le miroir est un maître. Il vous

---

FEUILLETON DU "SISTERON-JOURNAL"

15

LA CONFESSION

DE DEUX HONNÊTES GENS

XIIII

On était alors à la fin de mai, époque où à Paris — depuis, les choses se sont modifiées — les bals cessaient de « battre leur plein ».

« C'est M. Duprat qui m'écrit, mais ce doit être Marceline qui a imaginé quelque chose, se dit le jeune homme, dont le cœur se prit à battre et dont l'imagination s'échauffa. Si c'était ... mais, je suis fou. Avec cela que j'ai réalisé son programme, tenu ma promesse ! Enfin ! allons voir ce que c'est. Le moment est propice ; j'ai des réserves ; je ne perdrai pas grand chose et mon « remplaçant » sera content de l'aubaine. En route. »

C'était bien Marceline qui avait « imaginé quelque chose » Elle ne le cacha pas, et M. Duprat non plus, au jeune musicien.

Une chance inespérée pour lui. Un impresario venait de monter un café-concert « artistique » ; on y jourait des fragments d'opéra, de la musique classique, avec quelques intermèdes de moins haut style.

Il fallait un chef d'orchestre jeune, débrouillard, non encore arrivé, « de peur qu'il n'imposa ses volontés et ne fit prévaloir la routine ».

Madame Duprat avait songé à son cousin. Elle « savait » que Violet était resté, malgré tout, à la hauteur de la mission à remplir. M. Duprat ayant engagé quelques fonds dans l'affaire, avait la voix haute au chapitre, Joseph Violet n'avait qu'à plaire à l'impresario, on était certain — Ce dernier avait pris ses renseignements de son côté — que le jeune artiste serait de taille au point de vue musical. Il n'avait pour ainsi dire qu'à donner son assentiment.

Au surplus conditions presque luxueuses ; une saison lui vaudrait plusieurs années de « trimardage » à Paris, et rien ne disait que la saison ne se prolongerait pas.

Possibilité de se faire connaitre à Lyon ; qui sait? de s'y fixer, de s'y établir, d'y faire son avenir. Affaire sûre en tout cas : toutes les évantualités étaient prévues pour que le personnel n'eût pas à subir de conséquences fâcheuses d'une aventure dont personne, au surplus, ne craignait l'insuccès.

Joseph Violet accepta ; l'impresario avait été littéralement mis sous le charme par les qualités — réelles — du jeune artiste.

— Vous voyez mon petit cousin, que la « cousine » a tenu sa promesse.

— Oh ! Marceline, comment ferai je.... ?

— Pour me remercier, n'est-ce pas ? C'est bien simple en faisant tout, cette fois, pour ne pas laisser se perdre une occasion qui s'est fait attendre, en ce qui me concerne, plus longtemps que je n'aurais voulu....

— Mais, j'ai accepté.

— Ne jouons pas aux propos interrompus. Vous avez la place ; à vous maintenant de l'occuper de manière à réaliser l'idéal que vos deux pères » et votre cousine ont toujours eu en tête.

Joseph, dans l'ardeur de sa reconnaissance et poussé par un instinct secret, par une impulsion un peut trouble, demanda à Madame Duprat :

— Voyons. Marceline, pour me donner du cœur..... D'abord c'est dit : ma petite cousine, ma grande sœur, je vous le promets je tiens peut-être le cheveu de l'occasion, je ne le lacherai que si je ne peux faire autrement.

—Bravo c'est ce que je demande.

— J'y serai encouragé par votre chère présence...

Marceline sourit finement sans répondre.

— Mais, je le répète, pour me donner du cœur, pour accroître mon intrépidité.....

Il s'était interrompu ; elle attendait en le regardant, cette fois comme jadis, dans le blanc des yeux.

— Et bien, Joseph, j'attends.

— Accordez moi une faveur que j'amais je n'ai osé solliciter.

Elle lui présenta la main. Il eut un moment de dépit, mais ce décida à baiser la main qu'on lui tendait.

— N'oubliez jamais, Joseph, même lorsque vous ne serez plus, comme aujourd'hui, sous le toit de M. Duprat, que je suis devenue madame Duprat.

— Oh ! pardon, Marceline, je suis honnête homme, et j'entends le rester.

— Je n'en ai jamais douté, et j'en doute moins que j'amais, fit la jeune femme avec douceur, Sur ce, allons diner, M. Duprat nous attend.

XV

L'affaire réussit au delà des espérances de tous. Joseph Violet devint la coqueluche de son impresario, des Lyonnais et même

© VILLE DE SISTERON

enseignera l'effet du col de la chemise et du nœud de cravate ; du port de l'habit ; de l'élégance de la chaussure et du coup de peigne du coiffeur. Ne passez jamais devant une glace sans vous y mirer. Le vrai maître c'est.... la nature? Non pas c'est la réputation de votre porte-monnaie et de sa générosité. Si vous épousez sans avoir impressionné, un autre impressionnera et l'impression sera cuisante. Impressionner, c'est le secret de Don Juan, le succès de l'homme à bonnes fortunes Otez l'impression, plus de faiblesse au cœur féminin. L'impression fait sa fragilité ; sa fragilité, notre bonheur. Songeons au mot de Shakespeare : « fragilité, ton nom est femme ! » et bénissons-là

* * *

La femme est sujet trop délicieux pour l'abandonner.

Le général Trochu vient de mourir. Les jugements passionnés le poursuivent dans la tombe, au mépris de la bienséance, au lieu d'imiter le gouvernement qui a rendu hommage à sa cendre. Il s'est trouvé une plume pour écrire en 1896, qu'elle avait deviné, dès avant 1871, l'incapacité du général. « *Qu'attendre d'une si petite tête ?* » Ainsi donc, madame, car c'est une dame très versée dans les choses de la guerre qui l'assure ; ainsi donc quiconque a la tête petite est une incapacite. Voilà Condé mis au rang des incapables ; Luxembourg et le prince Eugène rangés parmi les nullités célèbres. Voulez-vous un général, mesurez les têtes, prenez la plus grosse Voilà le grand capitaine. Avouez que c'est terrible une femme, quand elle se mêle d'art militaire. L'impression, toujours l'impression.

* * *

Une autre dame s'est rencontrée qui, après avoir écrit des romans moraux a dirigé un pieux ouvroir, juste récompense d'avoir dit que l'armée de la Loire « *était si mal commandée !* » Voilà le général Chanzy destitués de sa gloire et ses héroïques lieutenants remis à leur place et renvoyés à l'école. Pauvre géneral Von Kleist, pauvre maréchal de Moltke, admirateurs de cette admirable campagne, de cette « tactique infernale » ! Mais taisez-vous donc, vous n'entendez rien à la guerre. C'est affaire à Madame de l'Ouvroir. Allez donc à l'école de Madame J. A. Je donne ces initiales célèbres pour l'instruction des généraux présents et à venir. Mais ne vous présentez pas si vous avez une petite tête. Le talent veut du gros calibre. C'est l'avis de madame qui s'y connait.

* * *

A propos du procès intenté à l'académie de Goncour, une jurisconsulte écrit : « dès lors que notre société garde encore dans ses lois et coutumes la transmission des droits aux collatéraux, il parait naturel que ses héritiers, sans s'être rendus indignes, sans motif grave, ne soient pas éliminés. » Madame a oublié dans l'essor de sa science d'allumer sa lanterne. Elle aurait vu le « motif grave » d'élimination inscrit dans la loi : « Quand il n'y a ni héritiers directs ni testament. » Dans l'espèce, il s'agit d'éliminer le testament ; alors Madame veuve Guérin sera habile à succéder au gré de Mme.

* * *

On dit, c'est un on dit, que Mesdames laissent donc au sexe barbu le sabre, le canon et le maniement des masses armées ; la jurisprudence avec ses codes, ses jugements et ses arrêts, Qu'elles se contentent du don merveilleux de manier dextrement les individus. C'est leur rôle charmant. Mlle Francine Decroza, la chanteuse d'opérettes ici comme à Marseille, leur en donne l'exemple. Elle vient d'epouser à Kiew le prince Volkoff, officier des hussards de la garde.

* * *

N'est-ce pas cette intempérance d'écrire et de juger qui a fait dire à Schopenhauer : « La femme est un être qui a les cheveux longs et l'esprit court. »

Marius SÉGUR.

---

des Lyonnaises. il n'eut pas à se repentir d'avoir été ainsi piloté par Mme Duprat et par le mari de celle-ci : les profits et la gloire lui arrivaient à satiété.

Mais, parmi les avantages que lui procurait sa nouvelle position, celui qu'il prisait par dessus tout était d'avoir là sous la main, constamment, celle qu'il avait jadis désignée nous l'avons vu, du non de fée bienfaisante, et qui l'avait été jusqu'ici pour lui.

Ses rapports avec Marceline n'étaient pas absolument journaliers. Mais son couvert était mis au moins une fois par semaine, et il etait rare qu'un concert se passât sans qu'on vit Marceline, dans l'éclat de sa beauté et d'une toilette digne de sa situation, au premier rang des personnes qui applaudissaient chaleureusement le jeune chef d'orchestre.

Quoi d'étonnant que le feu qui couvait sous la cendre se fut rallumé, pour bruler plus vivement que jamais? Notre ami Joseph sentait bien ce que cette passion avait d'irrépréhensible. Il ne mettait pas en doute que « la cousine », aujourd'hui comme jadis n'écouterai même pas le premier mot d'une déclaration, se fâcherait s'il essayait de passer outre.

A Suivre.

LOUIS DES ILES

MUSÉE DES FAMILLES, édition populaire illustrée

Sommaire du N° 44. — 29 Octobre 1896.

CINQUIÈME ANNÉE

La fille de Lowrie, par Francis Burnett. — La petite femme, par Daniel Arnauld. — Chasses d'automne et d'hiver en Podolie, par la comtesse Eugénie Morcoff. — La vieille prison, par F. Ravaisson. — Jeux d'esprit. — Mosaïque : Comédiana ; naïvetés spirituelles ; vieilles coutumes parisiennes.

Envoi franco d'un numéro spécimen sur demande affranchie. — Librairie Ch. Delagrave, 15, rue Soufflot, Paris, et chez tous les libraires. *Abonnements :* **Un an 6 fr. ; Six mois, 3 fr**

CHRONIQUE LOCALE

ET RÉGIONALE

SISTERON

—)o(—

Le Temps qu'il fait. -- Nous n'avons pas la prétention d'éditer une nouvelle bien intéressante en racontant que pendant toute la semaine une abominable pluie n'a cessé de tomber. Nos lecteurs de la région le savent et en ont souffert comme nous. Ce que nous en disons c'est pour renseigner nos abonnés lointains qui s'intéressent à la température dans laquelle nous vivons. Mais ce que les uns et les autres ignorent, c'est le nombre incalculable de caffards que cette humidité a fait éclore dans le plafond de nos hommes politiques et la quantité plus incalculable encore de champignons qu'elle a fait pousser dans la garderobe de nos élégantes ; impossible de sortir par ce temps affreux, mais si, bravement, vous vous avanturez le long de la rue Droite, vers les 10 heures du soir, vous assistez à une vraie Saint-Barthélemy de Tinettes venant s'écraser dans le ruisseau et jusque sur le macadam. Nous ne savons à qui nous devons l'idée géniale de cet ustensile intime, mais, sûrement, l'inventeur devait être absolument dépourvu de nez. La barrique municipale d'Antan, n'exposait pas les gens a d'aussi désagréables surprises.

—)o(—

Recrutement. Ordres d'appel. Avis. — Le Préfet des Basses-Alpes croit devoir porter à la connaissance de MM. les Maires, que les ordres d'appel des jeunes soldats de la subdivision de Digne de la classe 1895 et des ajournés des classes précédentes seront, à partir du 2 novembre prochain, déposés dans les brigades de gendarmerie où les intéressés pourront les retirer contre émargement jusqu'au 4 novembre.

MM. les Maires sont priés de faire publier le présent avis à son de trompe ou de caisse et de le porter notamment à la connaissance des jeunes gens des classes sus-désignées.

—)o(—

Variétés Sisteronnaises. — Au départ (peu regretté) des deux inséparables : Jeanne Granier et Jeanne Court, ont succédé d'excellents débuts. C'est d'abord, Madame Jeanne Dunord une grassouillette blonde foncée qui nous arrive directement de la cité des papes, bien en chair et bien en voix elle détaille gentiment un répertoire très varié.

Brune comme la nuit, la physionomie très expressive, l'allure endiablée et le caractère charmant, tel est succintement le portrait de la deuxième débutante, Mademoiselle Yedda Charmille qui chante avec un égal succès le genre comique et le genre créole ; elle risque même un aperçu de la danse du ventre. Quel que soit, du reste, le genre qu'elle interprète elle est certaine d'être applaudie et bissée. Le terme des concerts touchant à sa fin, la Direction nous réserve l'agréable surprise d'autres sensationnels débuts, et pour le bouquet des attractions avec lesquelles des pourparlers ont lieu.

—)o(—

Tous les Dimanches au Café Clergues
HUITRES et CHOUCROUTTE

Quelque chose d'Intéressant !

L'annonce de fortune de Mons. Samuel Heckschersen, à Hambourg, qui se trouve dans le numéro d'aujourd'hui de notre gazette est bien intéressante. Cette maison s'est acquise une si bonne réputation par le paiement prompt et discret des montants gagnés ici et dans les environs que nous prions tous nos lecteurs de faire attention à son insertion de ce jour.

ÉTAT-CIVIL

Du 22 au 29 Octobre 1896

NAISSANCES

Séverin-Germin-Félix-Louis Michel.

MARIAGES

Entre M. Ferdinan-Jules Bamon, cultivateur, et Mademoiselle Célina-Angeline Blanc.

DÉCÈS

Louise-Marie-Marthe Borrely.

Avis au Public

M. L. ROUBAUD, horloger-électricien, informe le public qu'il met en vente des **Lampes Electriques**, même provenance que celles de la Compagnie d'éclairage au prix de **1 fr. 50** pièce.

Chemins De Fer de Parns a Lyon et à la Méditerranée

Fête de la Toussaint

A l'occasion de la Fête de la Toussaint, les billets d'aller et retour délivrés du 30 Octobre au 1er Novembre seront tous valables jusqu'aux derniers trains de la journée du 3 Novembre.

Mots de la Fin

Au bal des conscrits, samedi dernier, un jeune danseur reconduit sa danseuse à sa place, après une Polka. Mais au lieu de se retirer en saluant, il reste planté devant elle d'un air timide.

— Vous désirez quelque chose, Monsieur ? se décide-t-elle à lui demander.

Le jeune homme très respectueusement :

— Mon chapeau, Mademoiselle, qui a l'honneur de se trouver actuellement sur la même chaise que vous.

* * *

Deux flaneurs sont arrêtés sur le pont de la Baume après les dernières pluies.

— La Durance va déborder, c'est sûr, dit le premier.

— Tu crois ?

— Pas moi, c'est la Durance qui croit.

* * *

Un père a son fils qui va au collège :

— Quelle place as-tu eue cette semaine ?

— Quinzième.

— Combien êtes-vous dans ta classe ?

— Quinze.

Hier le papa demande de nouveau le chiffre de sa place à son héritier qui lui répond :

Dix-septième.

– Comment dix-septième? Vous n'êtes que quinze.

— Il y a deux nouveaux.

VARIÉTÉS

PASSE-TEMPS D'HIVER

L'Hiver est venu et, avec l'hiver la nécessité de trouver des passe-temps de nature à égayer les longues journées (je dis longues parce qu'on ne peut plus sortir à cause des pluies et de la froidure) et les interminables veillées. Déjà les directeurs de café ont installé des tables de boston, dans les coins de leurs établissements ; les *Variétés* ont repris la série de leurs concerts et les bals se succèdent offrant à la jeunesse un plaisir à la fois hygiénique et agréable. Mais ces divers sports ne suffisent pas et partout l'on s'ingènie à trouver des amusements nouveaux et susceptibles d'égayer les après-midis si longues à passer et les soirées plus longues encore. Dans les châteaux et les maisons de campagne bourgeoise c'est la comédie de société et les jeux innocents. Mais ces divertissements sont usés. Il faut du nouveau.

A ceux qui, quel que soit leur sexe d'ailleurs, sont en quête de trouver un moyen de se distraire à peu de frais, je conseillerai la pratique de la cuisine. Non pas cette cuisine routiniére et banale que n'importe qui peut apprendre en quelques leçons et qui, une fois apprise, n'offre plus ni agréments ni surprises. Mais une cuisine plus audacieuse et plus spontanée. Une cuisine, dirai-je, toute d'improvisation.

On peut obtenir ainsi des résultats considérables, non seulement au point de vue de l'agrément que l'on y trouve mais encore des améliorations culinaires que le hasard, les essais répétés, les tentatives hardies vous font parfois rencontrer.

Au cabanon, où comme tous les Sisteronnais et en général tous les méridionaux je fais d'assez longs séjours, les préparations culinaires auxquels je me suis livré m'ont donné des jouissances de gourmet et des satisfactions d'amour-propre que je voudrais voir partager par mes concitoyens. Je ne veux rien exagérer mais je suis arrivé à confectionner des ragoûts et des soupes, des soupes notamment, des soupes au choux dignes de la table d'auvergnats de Saint-Flour. Servis sur la table de restaurants (ou même d'hôtels) de Sisteron ou d'ailleurs, mes plats auraient pu satisfaire de plus difficiles que moi et auraient fait bonne figure à côté de la cuisine de nos meilleurs hôtels.

Ma dernière création a été aussi audacieuse et en quelque sorte arbitraire que singulièrement réussie. Je vais me permettre d'en indiquer la recette aux lectrices du *Sisteron-Journal* et si, après l'avoir de tous points suivie, elles ne m'en font pas toutes des compliments, je consens à rendre mon tablier et à briser à son aurore ma carrière de cuisinier.

Il s'agissait d'accomoder un morceau de bœuf sans autres ressources que l'esprit d'invention, le désir de faire un bon repas et de me prouver à moi-même que la cuisine est avant tout un art d'improvisation. Je n'avais pas de fond de cuisine, je hachai menu quelques gousses d'ail, un oignon que j'avais au préalable fait rissoler dans la poêle, deux anchoix. Je mis le tout dans mon poëllon en y ajoutant un morceau de beurre et j'étendis mollement ma tranche de bœuf sur ces divers condiments. Après cela, vint l'assaisonnement ordinaire : feuille de laurier, clous de girofle, sel, poivre, etc. Enfin, pour corser la chose, je vidai là-dedans le contenu d'une boite de thon mariné qui se trouvait là, comme par hasard. Je fis bon feu et une heure après, je dégustais un plat digne de figurer sur la table de Lucullus. Il n'y a pas de fausse modestie à avoir, surtout en cuisine et les lecteurs du *Sisteron-Journal* me pardonneront de triompher quand je leur aurai dit qu'il y a seulement deux mois je faisais cuire les œufs sur le plat sans huile ni beurre et que j'ai essayé au début de mes tentatives des déconvenues dont le récit, si j'y avais seulement songé en débutant, auraient rendu cette causerie beaucoup plus intéressante. Ce sera pour la prochaine fois.

REVUE FINANCIÈRE

Paris, le 28 Octobre 1866.

Le 3 0/0 monte à 101.80 sur le bruit qui tend à s'accréditer de plus en plus que le gouvernement renoncerait à l'impôt sur les rentes françaises. Le 3 1/2 0/0 avance à 105.57.

Le Crédit Foncier conserve ses bonnes tendances à 658.

Le Comptoir National d'Escompte est tenu à 565.

Le Crédit Lyonnais reprend à 764.

La Société Génerale finit demandée à 510.

Le Bec Auer s'échange de 1062 à 1065.

Nous rappelons aux intéressés de la Compagnie Marie-Louise possède une Agence à Paris, 14 rue Lafayette, où tous renseignements concernant cette mine sont fournis, sur leur demande, aux actionnaires.

L'introduction de l'étalon d'argent si le parti argentiste triomphait à l'élection présidentielle des Etats-Unis produirait une dépréciation de 50 0/0, en moyenne dans le capital, c'est-à-dire dans les reserves des Compagnies Américaines. Ces Compagnies se trouveraient donc en déficit, d'autant et il leur deviendrait bien difficile, sinon impossible, de tenir leurs engagements. Heureusement, d'après les derniers pointages, l'échec du candidat argentiste, M. Bryan, parait probable. Mais, comme le fait remarquer le "Temps" du 20 Octobre, si l'argentisme succombe ce sera le protectionnisme agressif et le jingoisme de M. Mac-Kinley qui triompheront et alors s'ouvrira pour les Etats-Unis une ère de difficultés et d'imprévu.

Grande fermeté sur le groupe des Chemins Francais.

© VILLE DE SISTERON

ÉTUDE
de Me Martial MASSOT, Notaire
à la Motte-du-Caire (Basses-Alpes)

PURGE
D'HYPOTHEQUES LEGALES

Suivant contrat passé devant Me Martial MASSOT, notaire à la Motte, le treize septembre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, Madame CARLES Appolonie veuve ARMAND, et M. ARMAMD Fortuné, son fils, propriétes. domiciliés et demeurant ensenble à la Motte ont vendus à l'Etat, pour le compte de l'Administration des Forêts, treize hectares trente-six ares quarante-huit centiares, de terrains détaillés ci-après, situés sur le territoire de la commune de Nibles, moyennant le prix de MILLE TROIS CENT TRENTE-SIX francs.

Copie collationnée de ce contrat a été déposée au greffe du Tribunal Civil de Sisteron.

Ce dépôt a été ou sera signifié tant à M. le Procureur de la République à Sisteron, qu'à la Dame Rosalie RICHAUD, épouse du sieur ARMAND Fortuné, vendeur.

TABLEAU DES TERRAINS VENDUS

SECTION	NUMÉROS DU PLAN	CANTON OU LIEUX DITS	NATURE	CONTENANCE H.	A.	C.
A	3	Còmbe au Roure	Terre vague		68	50
	4	id.	Bois taillis		92	20
	10	id.	id.		13	70
	11	id.	Terre vague		51	»»
	12	id.	Bois taillis		24	10
	22	id.	id.		32	10
	23	id.	Terre vague	4	75	90
	24	id.	Bois taillis		05	60
	25	id.	id.		16	90
	26	id.	id.		13	80
	27	id.	id.		20	70
	36	De France	id.	1	36	90
	37	id.	Terre labourable		16	40
	38	id.	Terre vague		28	70
	39	id.	Terre labourable	1	43	50
	40	id	Aire		01	68
	41	id.	Sol		02	10
	42	id.	Terre labourable		51	30
	43	id.	Vigne		22	50
	44	id.	Bois taillis		55	10
	45	id.	Terre labourable		16	»»
	46	id.	Terre vague		47	80
			TOTAL.	13	36	48

La présente insertion à lieu à l'effet de purger les immeubles vendus à l'État par Madame CARLES veuve ARMAND et M. ARMAND de toutes hypothèques légales connues et inconnues et toutes personnes du chef desquelles il pourrait être requis inscription sur les dits immeubles seront forcloses faute d'avoir pris inscription dans les délais de la loi conformément aux articles 2193, 2194 et 2195 du code civil.

Étude de Me A. BASSAC,
Notaire
SISTERON (Basses-Alpes)

PURGE
d'Hypothèques Légales

Suivant procès-verbal d'adjudication passé devant Me A. BASSAC, notaire à Siteron, le dix-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré et transcrit, Messieurs Jean-François JOURDAN et Jean JOURDAN, père et fils, propriétaires à Sisteron au faubourg la Baume, ont vendu à M. Joseph-Jules BONTOUX, propriétaire à Sisteron et autrefois à Montfort, toute une Propriété sise sur le terroir de Sisteron, au quartier de Soleillet, complantée en vignes et amandiers, sur laquelle se trouvent un petit bâtiment et un puits, d'une contenance de deux hectares douze ares quarante centiares, moyennant le prix de deux mille six cent-vingt francs, payable conformément aux conditions stipulées dans le cahier des charges qui a précédé la dite adjudication.

Copies collationnée du dit procès-verbal a été deposée au greffe du tribunal civil de Sisteron, le vingtsept octobre mil huit quatre-vingt-seize, et l'acte de dépot dressé par le greffier a été ou sera signifié conformément à la loi, tant à M. le Procureur de la République près le Tribunal de Sisteron, qu'à Madame Thérèse-Adèle PLEINDOUX, épouse de Jean JOURDAN, l'un des vendeurs.

La présente insertion a lieu à l'effet de purger l'immeuble vendu de toutes hypotèques légales connues ou inconnues.

Pour Extrait :
A. BASSAC.

Le plus efficace pour rendre aux cheveux gris ou blanchis, la couleur et la beauté naturelles.
Il fortifie et embellit la chevelure.
Chez les Coiffeurs et Parfumeurs.
Fabrique: 26 Rue Etienne Marcel, Paris.

Se trouve à Sisteron chez M. H. REBATTU, Mercerie-Parfumerie rue Porte de Provence.

Etude de Me MARGAILLAN,
Huissier
SISTERON (Basses-Alpes)

VENTE
PAR SUITE DE SAISIE-EXÉCUTION

Le SAMEDI TRENTE-UN OCTOBRE mil huit cent quatre-vingt-seize, à une heure du soir, à Sisteron, Avenue de la Gare, devant le Café Glacier, il sera procédé, par autorité de justice et par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de divers objets mobiliers, tels que :

Armoire à Glace, Table de nuit, Table de toilette, Draps de lit. Balance, Assiettes, Marmittes, Cafetières, Carafes, Jattes, Carafons, Bouteilles, Verres, Bonbonnes, Fûts, etc. ;

Et de divers liquides et spiritueux, tels que :

Absinthe, Sirop, Vins divers, Pippermint, Eaux de vie, Rhum, Curaçao.

La vente aura lieu au comptant, 5 % en sus pour les frais d'adjudication.

L'Huissier chargé de la vente,
MARGAILLAN.

Étude de Me Gaston BEINET,
AVOCAT-AVOUÉ
SISTERON (Basses Alpes)

VENTE
PAR SURENCHÈRE

Il sera procedé le DIX-HUIT NOVEMBRE mil huit cent quatre-vingt-seize à deux heures du soir devant M. GIRARD, juge commissaire, à la vente au plus offrant et dernier enchérisseur de l'immeuble ci-après désigné situé sur le territoire de la commune de la Motte du Caire, canton de la Motte du Caire, arrondissement de Sisteron (Basses-Alpes).

ARTICLE UNIQUE

Ecurie sise au village de la Motte du Caire, portée au cadastre de la commune de la Motte sous le numéro 40 de la section A, d'une contenance de quatre-vingt-quinze centiares, confrontant : du levant, Tavan et Martin ; du Midi, rue ; du couchant Morrot ; du Nord, rue.

Mise à prix Cinq cent quatre-vingt-dix francs, ci . . . . . 590 francs

Cet immeuble dépend de la succession de M. Edouart Burle, en son vivant greffier de la justice de paix, domicilié et demeurant à la Motte du Caire.

La vente en a été ordonnée suivant jugement rendu par le tribunal civil de Sisteron le vingt-deux juillet mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, à la requête du sieur Ernest Burle ancien notaire domicilié et demeurant à Claret demandeur, ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

Contre :

1° Madame Marie BURLE, en religion sœur Marie des Anges, directrice du pensionnat saint Joseph à à Alloules (Var), défenderesse ayant pour avoué Me BONTOUX

2° Madame Clara CHEVALY veuve de M. BURLE Edouard susnommé, sans profession, domiciliée et demeurant à la Motte, autre défenderesse, ayant pour avoué Me GASSIER.

A l'audience du vingt un octobre dernier, cet immeuble a été adjugé au prix de cinq cent cinq francs au sieur CHAIX Louis, épicier à la Motte du Caire, ayant pour avoué Me BEINET.

Mais suivant acte du greffe en date du vingt-huit octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, enregistré, il a été surenchéri du sixième par le sieur Louis FIGUIÈRE, propriétaire à Sisteron, y domicilié et demeurant, ayant pour avoué Me Gaston BEINET.

Il sera revendu aux clauses et conditions du cahier des charges deposé au greffe du tribunal civil de Sisteron et en outre à la charge des frais de la surenchère.

Sisteron le 30 Octobre 1896.

Pour extrait.
Gaston BEINET.

Enregistré à Sisteron, le trente octobre mil huit cent quatre-vingt-seize, folio 53 case 3. Reçu un franc quatre-vingt huit centimes décimes compris.

Signé : LEFÈVRE

LOT principal év. 500.000 marcs, soit 625,000 francs en or	ANNONCE DE FORTUNE	Les LOTS sont GARANTIS par l'ETAT

Invitation à la participation aux
chances de gains
aux grands tirages des primes garantis par l'Etat de Hambourg dans lesquels
10 Millions 746,990 marcs
seront sûrement tirés.

Dans ces tirages *avantageux*, contenant selon le prospectus seulement 112,000 billets, les *lots* suivants *doivent être forcément gagnés* en 7 tirages dans l'espace de quelques mois, savoir :

Le *lot principal* est év. 500.000 marcs.

1 Prime	300.000 marcs	21 lots à	10.000 marcs
1 lot à	200.000 marcs	46 lots à	5.000 marcs
1 lot à	100.000 marcs	106 lots à	3.000 marcs
2 lots à	75.000 marcs	206 lots à	2.000 marcs
1 lot à	70 000 marcs	782 lots à	1.000 marcs
1 lot à	65.000 marcs	1348 lots à	400 marcs
1 lot à	60.000 marcs	42 lots à	300 marcs
1 lot à	55.000 marcs	138 lots à	200 150 m.
2 lots à	50.000 marcs	35 327 lots à	155 marcs
1 lot à	40 000 marcs	8961 lots à	134, 104, 100
3 lots à	20.000 marcs	9249 lots à	73, 45, 21 m.
		Total. . .	56,240 lots.

en somme : **56.240** lots parmi **112.000** billets de sorte que le nombre des numéros gagnants dépasse amplement la moitié des billets émis.

Le lot principal du 1· Tirage est de M **50,000**; celui du 2· Tirage M **55,000**, 3· M. **60.000** 4· M. **65,000**, 5· M. **70.000**, 6· M. **75,000**, celui du 7· **M. 200,000**, et avec la prime de M· **300.000** éventuellement, M. **500 000**,

Pour le *premier* tirage, *officiellement* fixé, le
Billet original entier coûte francs 7.50
le demi-billet original » francs 3.75
le quart de billet original » francs 1.90

Les mises des tirages suivants, ainsi que la distribution des lots sur les divers tirages sont indiquées dans le *prospectus officiel*, qui sera *gratuitement* expédié à tous ceux qui en font la demande.

J'expédie ces *billets originaux* garantis par l'Etat (*pas de promesses défendues*) avec le *prospectus* muni des *armes de l'Etat* même *dans les contrées les plus éloignées*, contre *envoi affranchi* du *montant*. Chaque participant reçoit de moi *immédiatement* après le tirage, la liste *officielle des lots*.

Le paiement et l'envoi des sommes gagnées se font *par moi directement* et *promptement* aux intéressés et sous la *discrétion* la *plus absolue*.

Chaque commande *peut se faire par mandat de poste*.

On est prié d'adresser tous les ordres immédiatement, *cependant jusqu'au*

19 Novembre crt.

à cause de l'époque rapprochée du tirage, en toute confiance, à

Samuel Heckscher Senr.,
Banquier à **Hambourg**. (Ville libre.)

Savon des Princes du Congo
Le plus parfumé des savons de toilette.
3 Grands-Prix, 20 Médailles d'Or

A VENDRE
POUR CAUSE DE DÉPART
Un Lit, une très jolie Bibliothèque en Noyer et divers autres Objets Mobiliers.
S'adresser au Bureau du Journal

LESSIVE PHÉNIX
ne se vend qu'en paquets de
1, 5 & 10 KILOGR.
500 & 250 GRAMMES
portant la Signature **J. PICOT**

Tout produit en sacs toile ou en vrac, c'est-à-dire non en paquets signés J. PICOT, *n'est pas* de la
LESSIVE PHÉNIX

Plus de Secret !!!
AVEC
LA KABILINE

Véritable
TEINTURE DES MÉNAGES
On teint chez soi
EN TOUTES NUANCES
les étoffes
sans difficulté
40 CENTIMES LE PAQUET
Se Vend Partout
Chez MM. les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Merciers.

Le gérant : Aug. TURIN.

© VILLE DE SISTERON

MANUFACTURE de PLATRES-ALBATRES & CIMENTS
Des Hautes et Basses-Alpes

O. MOREAU, Architecte & **E. TRIDON**, Ingénieur-Constructeur

Direction : 17, rue du Louvre, PARIS

Exploitation à SERRES (Hautes-Alpes)

Ciment prompt.
Ciment Portland naturel.
Ciment Portland artificiel.

Chaux grasse de Serres,
Chaux hydraulique de Sigottier.
id. de Montclus.

Plâtre à engrais
Plâtre ordinaire pour construction.
Plâtres blancs pour plâtrerie fine.
Plâtres pour moulages.

Sulfate de chaux cru.
Sulfate de strontiane.
Blancs impalpables *pour Fabriques, Papeterie, etc.*

Tous nos produits livrés franco en Gare de SERRES

VELOCIPÈDES PEUGEOT

Représentant :

HENRI MARTEL
Coutelier à SISTERON

Réparations et transformations de Bicyclettes. — NICKELAGE

Guerre à l'Anémie!
FER GAFFARD
(Poudre de Fer sucré soluble)
LE ROI DES FERRUGINEUX
Le plus pur, le plus soluble, le plus agréable, le plus actif et le meilleur marché. — PRIX : 2f50 le Flacon
DÉPÔT : PHARMACIE CENTRALE du NORD, 132 et 134 Rue Lafayette, Paris, ET TOUTES PHARMACIES

Dépôt à Sisteron, chez M. LAUGIER Pharmacien.

FABRIQUE
DE
PATES ALIMENTAIRES
Louis AUDEMAR
Rue Saunerie
SISTERON (B.-A.)

OUI OUI
LA VICTORIEUSE
EST LE MEILLEUR DES PRODUITS POUR
TEINDRE SOI-MÊME
En toutes Nuances — Essayez-là
PAQUET Pr 10 LITRES
40c.
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ARTIGE, AUBENAS (Ardèche)
Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers, Quincailliers
OUI OUI

CONFISERIE — PATISSERIE
Ancienne Maison Chrestian
Fondée en 1790

François MEYNIER
SUCCESSEUR
Rue Mercerie — SISTERON

Confitures et Fruits confits d'Apt

Spécialité de Nougat des Alpes

Articles pour Revendeurs

MERCERIE BONNETERIE
HENRI REBATTU
SISTERON (Basses-Alpes)

GRAND CHOIX DE

COURONNES MORTUAIRES
PERLES et MÉTAL

ARTICLES FUNÉRAIRES EN TOUS GENRES
PRIX MODÉRÉS

GRATIS PORTRAITS AU CRAYON-FUSAIN

Pour vulgariser nos magnifiques portraits au **crayon-fusain**, dans votre ville, nous vous faisons l'offre suivante : Si dans un délai de quinze jours de cette date du journal, vous nous envoyez une photographie de vous-même ou tout autre membre de votre famille, vivant ou décédé, nous vous ferons un agrandissement fini au crayon-fusain d'une valeur de **100** francs **ABSOLUMENT GRATIS** pourvu que vous nous promettiez de montrer ledit portrait à vos amis en leur recommandant notre maison. — Ecrivez votre nom et votre adresse très lisiblement au dos de votre photographie et envoyez-la à **M. TANQUEREY**, Directeur de la *Société Artistique de Portraits, 29, Boulevard des Italiens, Paris* (Maison fondée en 1840), elle vous sera retournée intacte avec le grand portrait. *(Indiquer le journal où l'on a lu l'annonce.)*

Un Spécimen exposé dans nos Bureaux est visible
De 8 heures à Midi et de 2 heures à 6 heures

SOCIÉTÉ ANONYME DE LA Grde DISTILLie — **E. CUSENIER Fils Aîné & Cie** — CAPITAL SOCIAL 10 000.000 Frs.

LA PLUS GRANDE DISTILLERIE DU MONDE — 15 USINES et Cres FRANCE, ETRANGER

FINE CHAMPe DE LA COURONNE — MARQUE V.H.O. — PEACH BRANDY — PRUNELLE — KUMMEL — MERISETTE — PEPPERMINT — LA MAZARINE — EXTRA SEC CURAÇAO — QUINQUINA CUSENIER — LE SEUL VRAI — ABSINTHE HYGIÉNIQUE — AMER CUSENIER — TONIQUE BITTER — VERMOUTH QUINQna — ABSINTHE BLANCHE

LIQUEURS A BASE DE FINE CHAMPAGNE — **CUSENIER** — APÉRITIFS SUPÉRIEURS HYGIÉNIQUES

PARIS. 226 Boulevd Voltaire 226. PARIS

MACHINES A COUDRE
De Tous Systèmes
Bicyclettes en Tous Genres
ATELIER DE RÉPATIONS

L. ROUBAUD
HORLOGER-ELECTRICIEN
Rue de Provence, SISTERON

Gazette des Chasseurs
Directeur : EMILE BLIN
à FOURCHES (Calvados)
ABONNEMENTS :
France, 3 francs par An ; Etranger, 4 francs
COLLABORATEURS : Tous les abonnés.

PAIX. JOIE. ELEGANCE. BEAUX-ARTS
LA FAMILLE
500,000 Lecteurs
JOURNAL HEBDOMADAIRE ILLUSTRÉ
15 centimes le numéro. — 8 francs par an
16 SUPPLÉMENTS GRATUITS DE MUSIQUE & DE MODE
PATRONS GRATUITS
(un par mois)
CHRONIQUES, ROMANS
Actualités, Gravures d'art, Musique, etc.
COLLABORATEURS CÉLÈBRES
GRAVURES INÉDITES
MODES : Mme Aline VERNON
Numéro spécimen sur demande
PARIS. — 7, RUE CADET, 7. — PARIS

La Nouvelle Revue
18, Boulevard Montmartre, Paris.
Directrice : Madame Juliette ADAM
PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

PRIX de l'abonnement	12 mois	6 mois	3 mois
Paris et Seine	50f	26f	14f
Départements	56	29	15
Etranger. . .	62	32	17

On s'abonne sans frais : dans les *Bureaux de poste*, les agences du *Crédit Lyonnais* et celles de la *Société générale* de France et de l'Etranger.

IMPRIMERIE TYPOGRAPHIQUE
Aug. TURIN

Travaux de Luxe
ET DE COMMERCE
IMPRIMÉS
POUR L'ADMINISTRATION

LABEURS
BROCHURES ET JOURNAUX

ÉTIQUETTES

Carnets à Souche

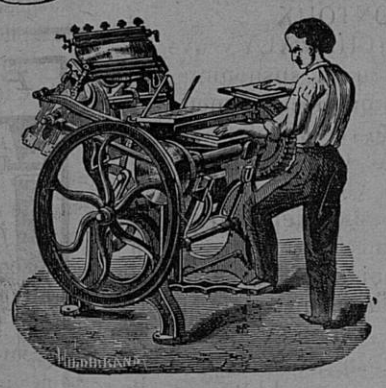

Cartes de Visites
ET D'ADRESSE
LETTRES DE MARIAGES
de Naissances et de Decès

AFFICHES
DE TOUTES DIMENSIONS

PROSPECTUS

Registres etc. etc.

Avis aux Mères de Famille
FARINE LACTÉE NESTLÉ
est le **MEILLEUR ALIMENT** pour les enfants en bas-âge.
est l'**ALIMENT** le plus **COMPLET** n'exigeant que de l'eau pour sa préparation.
est l'**ALIMENT** le plus **SÛR** pour faciliter le sevrage.
est le **SEUL ALIMENT** recommandé par tous les médecins.
Exiger le nom NESTLÉ sur toutes les boites. GROS, **A. CHRISTEN**, 16, Rue Paro-Royal, PARIS
SE TROUVE DANS TOUTES LES PHARMACIES ET GRANDES MAISONS D'EPICERIE

VINS EN GROS ET AU DÉTAIL
Garantis pur Raisin
Depuis 30 FRANCS et au-dessus
E. SARLIN
Rue Saunerie, SISTERON.

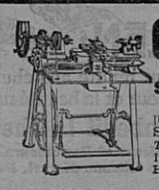

OUTILLAGE INDUSTRIEL & D'AMATEURS | **TOURS** de tous Systèmes | **MACHINES** à DÉCOUPER
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, *Mortaiseuses, Machines à Percer.* **OUTILS** de toutes sortes, Français, Anglais et Américains pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc., AMATEURS. — **BOITES D'OUTILS SCIES, BOIS, DESSINS** et toutes Fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.
TARIF-ALBUM (35 pages 1,500 gravures) Fco 0,85 c. **A. TIERSOT** CONSTRUCT. BREVETÉ à PARIS 16, Rue des Gravilliers.
Hors Concours, Membre du Jury aux Expositions de *PARIS 1890-1891-1892-1893.*

Le Gérant, — Vu pour la légalisation de la signature ci-contre — Le Maire

© VILLE DE SISTERON